



Communiqué de press de l'ATPN  
Jeudi 20 novembre 2014

---

**L'ATPN écrit à la Ministre Ségolène Royal au sujet de la fermeture de Fessenheim et exige d'être informée sur le niveau de sûreté de cette centrale moribonde**

---

**Suite au climat de doute qui s'est installé en France sur la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim d'ici 2016 - fermeture promise rappelons-le par le Président François Hollande et confirmée à maintes reprises par le gouvernement - doute renforcé après les récentes réserves exprimées par l'actuelle Ministre de l'Environnement Ségolène Royal quant à la réelle nécessité de mise à l'arrêt de ces deux réacteurs, l'Association de Protection Trinationale de Nucléaire adresse un courrier à la Ministre française. L'ATPN exige de connaître le niveau de sûreté actuel du site de Fessenheim. L'ATPN exige tout particulièrement que la population soit informée de façon précise sur les mesures prises pour répondre aux multiples prescriptions de mises en sécurité imposées par l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire).**

L'ATPN exprime ses craintes de voir les instances parisiennes négliger les dangers spécifiques que la centrale de Fessenheim fait peser sur la région du Rhin Supérieur. La lettre adressée par l'ATPN à Ségolène Royal pointe en particulier le fait que la population n'a jamais été informée de l'étendue des mesures prises pour répondre aux nombreuses préconisations et prescriptions de l'ASN relatives à la mise en sécurité de Fessenheim. L'ASN a pointé une longue liste de manquements clairement identifiés, tels que :

- L'insuffisance de l'épaisseur du radier sous les bâtiments des réacteurs
- L'absence d'enceinte géotechnique sur l'installation
- Une filtration défaillante (fuites d'iode)
- L'insuffisance du refroidissement d'urgence
- L'absence de protection antisismique et une méthodologie inadaptée
- L'absence de protection contre les inondations en cas de rupture de la digue du Grand Canal d'Alsace, dont le niveau se situe 10 mètres au-dessus du plancher des réacteurs.
- L'absence de protection et de diversification du refroidissement des bassins de stockage du combustible
- L'oxydation des gaines des barres de combustible nucléaire
- La présence de fissures sur la cuve du réacteur et sa fragilisation due au vieillissement

Tous ces manquements à la sûreté de la centrale ont fait l'objet de nombreux courriers, exigences et dispositions émanant de l'ASN en direction de l'exploitant de Fessenheim (EDF), que l'ATPN a documenté avec force détails dans un document de 76 pages en annexe de cette lettre. La population ne sais pas si oui ou non les défauts de sûreté identifiés par l'ASN à Fessenheim ont été suivis de mesures effectives pour y palier.

L'ATPN attire tout particulièrement l'attention de Madame la Ministre sur les points suivants :

- La centrale nucléaire de Fessenheim est la plus ancienne encore en exploitation sur le territoire français, alors qu'elle a été conçue pour une durée d'exploitation de 40 maximum. Par ailleurs, les transformations auxquelles elle a été soumise ne permettent pas de parvenir au niveau technique de sûreté d'une centrale nucléaire récente,

- La centrale de Fessenheim est implantée sur un site soumis à l'un des aléas sismiques les plus forts des régions situées au nord des Alpes,
- La méthodologie déterministe de l'aléa sismique utilisée par les autorités de surveillance françaises ne tient compte que des événements sismiques historiques, et occulte l'ensemble du spectre d'événements sismiques potentiels, et ce en contradiction avec les instances internationales qui imposent une méthodologie probabiliste,
- La centrale nucléaire de Fessenheim est implantée 10,6 mètres sous le niveau d'eau du Grand Canal d'Alsace. Une rupture de la digue aurait pour conséquence non seulement un épuisement de la source de refroidissement de la centrale, mais également une inondation de l'installation nucléaire,
- Le renforcement du radier à une épaisseur de 1,50 m revient tout bonnement à rafistoler la centrale sans en améliorer la sûreté, les autres centrales françaises ayant pour la plupart un radier de 4 à 6 mètres d'épaisseur,
- En cas de percement du radier à Fessenheim, c'est la plus grande nappe phréatique d'Europe qui serait durablement contaminée,
- Le refroidissement d'urgence sur le site de Fessenheim est largement insuffisant, pour ne pas dire purement formel. La mise en place d'une seconde source froide par le biais d'un puits de prélèvement dans la nappe phréatique, prescription imposée par les stress-tests post-Fukushima, ne fournit qu'un débit de 50 m<sup>3</sup>/h, ce qui ne couvre qu'une petite fraction des besoins en refroidissement. En effet, en cas d'incident impliquant un arrêt d'urgence, le refroidissement d'urgence de la centrale requière un débit d'environ 2000 m<sup>3</sup>/h dans les toutes premières heures. Ce débit atteint encore 200 m<sup>3</sup>/h pour assurer le refroidissement au bout d'un mois,
- Les bassins de stockage du combustible usagé, avec leur inventaire radioactif équivalant à plusieurs milliers de bombes atomiques (de type Hiroshima), se trouvent dans une zone en dehors des bâtiments réacteurs, et sont donc vulnérables aux événements extérieurs (tels qu'un tir de roquettes ou la chute d'un avion)
- Même après les transformations réalisées jusqu'ici, les bassins de stockage du combustible ne disposent toujours pas de source de refroidissement secondaire, ce qui implique un danger de fusion des barres de combustible en cas de perte de l'eau de refroidissement.

**Au regard de toutes ces motifs d'inquiétude, l'ATPN demande l'arrêt urgent de la centrale nucléaire de Fessenheim. L'ATPN exige que la population soit informée de façon précise par le ministère de l'Environnement français sur les mesures prises pour répondre aux multiples prescriptions et dispositions de mises en sécurité imposées par l'ASN et tout autre organisme de sûreté français.**

#### **Pour plus de renseignements :**

Jürg Stöcklin, Président TRAS, ++41 (0)79 817 57 33

André Herrmann, Expert, ++41 (0)79 766 94 92

#### **Documents annexes sur [www.atomschutzverband.ch](http://www.atomschutzverband.ch)**

- Lettre à Ségolène Royal (Exigences concernant la sûreté de Fessenheim)
- en français :  
[http://www.atomschutzverband.ch/xs\\_daten/Aktuell/2014.10.30\\_Demande\\_dinformations\\_S.\\_Royal.pdf](http://www.atomschutzverband.ch/xs_daten/Aktuell/2014.10.30_Demande_dinformations_S._Royal.pdf)  
en allemand :  
[http://www.atomschutzverband.ch/xs\\_daten/Aktuell/2014.10.30\\_Vorlaeufiger\\_Antrag\\_an\\_S.\\_Royal.pdf](http://www.atomschutzverband.ch/xs_daten/Aktuell/2014.10.30_Vorlaeufiger_Antrag_an_S._Royal.pdf)
- Annexes avec listes des manquements + calendrier de l'ASN (en français)  
[http://www.atomschutzverband.ch/xs\\_daten/Aktuell/2014.09.30\\_Annexe\\_1\\_-\\_Tableau\\_General\\_AH.pdf](http://www.atomschutzverband.ch/xs_daten/Aktuell/2014.09.30_Annexe_1_-_Tableau_General_AH.pdf)  
[http://www.atomschutzverband.ch/xs\\_daten/Aktuell/2014.09.30\\_Annexe\\_2\\_-\\_Tableau\\_Synoptique\\_AH.pdf](http://www.atomschutzverband.ch/xs_daten/Aktuell/2014.09.30_Annexe_2_-_Tableau_Synoptique_AH.pdf)  
[http://www.atomschutzverband.ch/xs\\_daten/Aktuell/Annexe\\_3\\_-\\_ASN\\_ECS\\_Calendriers.pdf](http://www.atomschutzverband.ch/xs_daten/Aktuell/Annexe_3_-_ASN_ECS_Calendriers.pdf)